Fiche Essentiel Produit

SwissLife Habitation

Besoin : Assurance Habitation
Date de commercialisation : Juillet 2010
Date de mise à jour : 05.2023

Objet du contrat	Ce produit d'assurance multirisques habitation est destiné à garantir les dommages aux locaux d'habitation des particuliers, appartements et maisons individuelles et leurs annexes, leur contenu et la responsabilité civile de ses occupants
Cibles	Locataire, propriétaire ou copropriétaire
Durée du contrat	Le contrat prend effet à la date indiquée aux dispositions particulières. Il est conclu pour une durée d'un an et se renouvelle automatiquement d'année en année à sa date d'échéance principale sauf résiliation par une des parties dans les cas et conditions fixés au contrat.
Objet de la garantie	Peuvent être assurés : - Des garanties essentielles pour une protection complète sur les risques principaux : incendie, tempête, dégâts des eaux, responsabilité civile… ; - Des garanties haut de gamme pour une couverture optimale des biens ; - Une formule spéciale pour les étudiants.
Principales garanties	*Les montants des garanties sont soumis à des plafonds.* *Les indemnités dues en cas de sinistre ne peuvent être plus élevées que les montants de dommages subis.* ***LES ACCIDENTS SYSTEMATIQUEMENT GARANTIS*** ***La responsabilité civile : Dommages corporels : 10 000 000 € par sinistre*** – Durant la vie privée, – A l'occasion de l'organisation de réceptions, fêtes familiales, – A l'occasion de la pratique de baby-sitting, – Au cours de stages en entreprises dans le cadre des études, – Défense civile ***Les dommages à l'habitation et son contenu suite à :*** – Incendie, et évènements assimilés – Tempête, grêle et neige, – Catastrophes naturelles et technologiques, – Dégâts des eaux et gel, – Bris de vitrages, – Attentats, actes de terrorisme, actes de vandalisme, émeutes, – Villégiature, séjour privé, – Défense pénale et recours suite à accident. ***Remboursement du crédit immobilier dans la limite de 12 mensualités sans excéder 1500 € par mois***

	Les services d'assistance – Assistance en cas de domicile sinistré, – Assistance en cas de domicile inhabitable, – Assistance en cas d'accident domestique, – Assistance problèmes quotidiens, dépannages d'urgence, – Assistance déménagement, Assistance travaux, – Assistance pour le maintien des séniors au domicile. ***LES GARANTIES OPTIONNELLES*** ***Responsabilité civile*** *:* Garde rémunérée d'enfants, accueil de personnes âgées ou handicapées, terrain à une autre adresse, energies nouvelles, chasse, plongée et chasse sous-marine, equidés, chiens dangereux, chambres d'hôtes. ***Protection des biens :*** – Vol, vandalisme à l'intérieur de l'habitation, – Vol par agression à l'extérieur de l'habitation, – Vol en caves, garages et dépendances, – Vol en coffre-fort, – Valeur à neuf sur mobilier et embellissements, – Chambre de service, chambre d'étudiant, garage à une autre adresse, – Piscine, jacuzzi, spa, – Objets de loisirs, – Individuelle scolaire (école loisirs et vacances), – Sports d'hiver, – Défense pénale et recours suite à accident (DPRSA), – Protection juridique
Critères d'éligibilité	
Les + produit	Des garanties de qualité : - Vos objets de valeur garantis sans limitation à hauteur de 100% du capital mobilier - Vos portails et clôtures couverts en cas de tempête, - Un capital prévu en cas de vol de vos bijoux, - La prise en charge du vol de vos clés et du vol par agression. Et des avantages exclusifs : - Le remboursement de vos mensualités de prêt immobilier si votre logement est inhabitable à la suite d'un sinistre garanti, - Un contrat sans franchise, - Une réduction de tarif pour les logements de moins de 10 ans durant toute la durée de votre contrat. - Libre choix du capital mobilier à assurer
Documents contractuels	- Mémento - Dispositions générales - Proposition - Synthèse - IPID

Documents commerciaux	Dépliant avec coupon réponse, plaquette Homiris Particuliers
Souscription	Demandez votre devis directement pour obtenir, sans engagement, un devis gratuit et personnalisé.